



## SECTEUR ASSOCIATIF

### La CPCA en campagne : bilan et perspectives

**D**e mai 2006 à juin 2007, la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) a lancé une campagne " *Que serait la vie sans les associations ?* " à laquelle Chorum s'est associé. Ponctuée par des rendez-vous en régions et des temps forts au niveau national autour des thèmes du dialogue civil, du financement des associations, de l'emploi et du bénévolat, la campagne avait pour objectif de créer une plate-forme commune pour l'avenir. Aujourd'hui, la CPCA tire un premier bilan assez positif et souhaite poursuivre cette avancée auprès des pouvoirs publics.

« Pour nous, indique Julien Adda, délégué général de la CPCA, le dialogue civil est certainement le point le plus important de notre campagne. » Cette dimension se traduit par une série de propositions pour la reconnaissance des associations dans les Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) et également au sein du Conseil économique et social, dans le cadre de la refonte de cette instance prévue en 2009. « D'ores et déjà, par exemple les CESR ont avancé sur le sujet avec les préfets », et lors de la journée d'interpellation des présidentiables que la CPCA a organisée le 20 janvier au Palais Brongniart, la question du dialogue civil avec le secteur figurait en bonne place et « faisait l'unanimité chez les candidats ».

D'ailleurs, lors de cette journée, poursuit Julien Adda, « Nicolas Sarkozy s'est engagé à créer un poste de représentant de la vie associative dans chaque ministère. Une mesure qui permettra d'institutionnaliser le dialogue civil sectoriel ministère par ministère, et l'animation d'une politique interministérielle ». D'autre part, lors de la campagne, un accord de fond a été obtenu afin que les associations bénéficient de conventions de financement pluriannuelles, « cependant, précise le délégué général de la CPCA, la vraie sécurisation passerait par une définition législative qui inscrirait définitivement le principe d'un financement du projet associatif. Et à ce sujet, la balle est dans le camp des députés, suite à l'interpellation que nous avons organisée le 5 juin, lors de la campagne des législatives ».

Dans le domaine de l'emploi, troisième volet de la campagne, la CPCA avec la contribution de l'Usgeres (Union des syndicats d'employeurs dans l'économie sociale) vient de publier un livre vert (voir encadré). Par ailleurs, après avoir envoyé un questionnaire qui a suscité le retour de 1 000 réponses de la part de représentants associatifs, « nous avons demandé aux pouvoirs publics que soit créé un lieu spécifique de concertation sur les politiques de l'emploi

dans le secteur associatif. Sur ce dernier point, nous n'avons pas obtenu satisfaction », note Julien Adda. Quant au bénévolat, dernier thème de la campagne, le bilan n'est pas négligeable. Il y a de réelles avancées en ce qui concerne le statut du volontariat associatif, et des programmes de formation ont été montés dans les territoires. D'une manière générale, la campagne a contribué à structurer le mouvement, en créant des passerelles entre la représentation nationale et les structures territoriales de la CPCA.

#### Un programme ambitieux

Pour l'avenir, afin d'avancer dans le cadre de cette « plate-forme commune prospective et de propositions que nous voulons mettre en place, nous allons poursuivre notre travail sur ces quatre points, dialogue civil, financement, emploi et bénévolat. Et, plus précisément, explique le délégué général, en ce qui concerne la question du financement, il s'agira d'évaluer les besoins des associations dans le contexte de la déconcentration des services de l'Etat et dans le cadre de la décentralisation ». Dans le domaine du bénévolat, « nous allons suivre la réforme du financement de la formation des responsables bénévoles à travers les CDVA (Conseils de développement de la vie associative), et demander que l'enveloppe consacrée à la formation passe de 8 à 30 millions d'euros. Par ailleurs, nous allons veiller à ce que l'on compte plus de femmes et de représentants de la diversité parmi les responsables bénévoles ». Quant aux questions d'emploi, la CPCA souhaite qu'il y ait un dialogue civil qui s'instaure avec le ministère de l'emploi sur l'évaluation de la politique de l'emploi et ses conséquences pour la vie associative. Un programme ambitieux, qui, s'il peut être mené à bien, ne pourra que donner des ailes au mouvement associatif.

#### ► Un livre vert pour pérenniser l'emploi

**L**a CPCA vient de publier un livre vert intitulé " *L'emploi dans les associations, un choix de société* ". Téléchargeable sur le site de la CPCA, ce document rappelle que 145 000 associations représentent plus d'un million d'emplois en équivalent temps plein. Afin de consolider les emplois associatifs qui se développent fortement, tout particulièrement dans le secteur des services à la per-

sonne, le livre vert fait neuf propositions. Parmi ces dernières, figurent la reconnaissance de la représentativité des organisations patronales de l'économie sociale, et l'ouverture d'une concertation nationale avec le mouvement associatif et les organisations patronales, sur la simplification des contrats, et la sécurisation de leurs financements. **Pour en savoir plus :** <http://cpcpa.asso.fr>

# LA LETTRE

N°3

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2007

## BILLET

**D**ans les périmètres ministériels qui ont été pas mal chahutés que devrait devenir la Diieses (Délégation interministérielle à l'innovation, l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) dans ce nouvel ensemble ? Tout d'abord, et cela peut être considéré comme un motif de satisfaction, la Diieses est placée sous l'autorité de la ministre de l'économie, des finances, et de l'emploi, Christine Lagarde. En observant de plus près, on note que la Diieses est rattachée au Haut commissaire aux solidarités actives de lutte contre la pauvreté, Martin Hirsch qui doit « participer (...) à l'action du gouvernement en matière d'insertion économique et sociale, d'innovation sociale et d'économie sociale ». Une bonne nouvelle, sans nul doute.

Des interrogations demeurent cependant. Entre 2002 et 2005, la Délégation a connu un parcours pour le moins chaotique, voyant ses attributions et ses budgets se réduire. Depuis deux ans, petit retournement de situation : la Délégation connaît un certain renouveau, elle a su retrouver quelques lustres. En sera-t-il de même pour la nouvelle mandature ? Espérons-le et souhaitons-lui mieux encore. Mais pour ce faire, il ne faudra pas circonscrire le champ de l'innovation, de l'expérimentation et de l'économie sociale à la lutte contre la pauvreté. C'est un risque à ne pas minimiser.

Pascale-Dominique Russo

# CIDES

Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale



## CIDES : CONCOURIR À CONSOLIDER L'ÉCONOMIE SOCIALE

**L**a vivacité de l'économie sociale n'est plus à démontrer : les associations se trouvent au cœur de la dynamique de l'emploi, comme en atteste le livre vert publié très récemment par la CPCA et les employeurs de l'économie sociale ambitionnent d'être reconnus comme des partenaires sociaux représentatifs à part entière, ils expriment leur volonté de construire le dialogue social. Celui-ci passe, entre autres, par l'exigence de conforter les conventions collectives en faveur de leurs salariés.

Au cours de la campagne " *Que serait la vie sans les associations ?* " à laquelle Chorum s'est associé, la CPCA a mis l'accent sur plusieurs objectifs majeurs dont la consolidation du dialogue civil et la construction de la démocratie territoriale et régionale, deux défis qui reposent sur le développement et la promotion de l'emploi durable. Ainsi, le territoire devient un espace stratégique dans lequel les employeurs de l'économie sociale qui, de par certains de leur domaine d'intervention et tout particulièrement l'insertion sociale et professionnelle et les emplois de proximité, jouent un rôle essentiel.

#### Le dialogue social en évolution

Dans cette nouvelle approche territoriale, le dialogue social, qui peut être source de construction de parcours professionnels transversaux à l'échelle locale, est appelé à évoluer sur le plan interprofessionnel, comme l'indiquent les conclusions de l'étude sur les ressources humaines que nous avons menée avec la Fonda et qui sera disponible très prochainement sur nos sites respectifs. En outre, cette appréhension innovante de l'espace territorial est en mesure d'offrir une meilleure mobilité professionnelle, qui constitue aussi une des réponses à l'usure professionnelle que provoquent certaines carrières. À l'échelle du territoire, le dialogue social est également en phase avec la régionalisation des politiques de l'emploi.

Dialogue social renforcé, nouvelles données territoriales autant d'éléments d'un renouvellement en cours de l'économie sociale, qui demandent de veiller à favoriser l'emploi durable. Il nous faut donc savoir repérer et soutenir les démarches qui visent à créer des emplois de qualité. Un point fondamental de la consolidation de l'économie sociale à laquelle CIDES souhaite apporter son concours.

Brigitte Lesot,

directrice générale adjointe CPM-SNM Chorum

## SOMMAIRE

### BILLET

Par Pascale-Dominique Russo. **Page 1**

### CIDES

Concourir à consolider l'économie sociale, par Brigitte Lesot, directrice générale adjointe CPM-SNM Chorum. **Page 1**

### ENFANCE ET HANDICAP

Mise en œuvre d'une formation-sensibilisation. Une innovation soutenue par Chorum. **Page 2**

Deux questions à Eric Plaisance. **Page 3**

### SECTEUR ASSOCIATIF

La CPCA en campagne : bilan et perspectives. Un livre vert pour pérenniser l'emploi. **Page 4**

Retrouvez La Lettre Cides sur le web

[www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)



Chorum,  
Alliance de Médéric et de Mutualité Française Prévoyance au service de l'économie sociale  
CIDES, Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale  
56 - 60 rue Nationale 75649 Paris cedex 13  
Tél : 01 45 70 18 43 Fax: 01 45 86 83 00 - Email : [contact.cides@chorum.fr](mailto:contact.cides@chorum.fr)  
La Lettre CIDES  
Directrice de la publication : Brigitte Lesot. Rédactrice en chef : Pascale-Dominique Russo. Mise en page : Sylvie Ruoppolo.



## EN BREF

### ▶ RESSOURCES HUMAINES : ÉTUDE CHORUM - FONDA

Le renouvellement des ressources humaines bénévoles et salariées dans les entreprises de l'économie sociale est le thème d'une étude conduite en 2006 par Chorum et la Fonda, avec le soutien de la Fondation du Crédit coopératif. Parmi les points essentiels repérés, on notera la « nécessité de réinventer de nouvelles formes de mutualisation (...), de raisonner davantage en termes de parcours professionnels et bénévoles », dans un cadre renouvelé de partenariats avec les collectivités locales et les syndicats de salariés sur les territoires. Le dialogue social étant le « pivot des transformations qui permettront aux entreprises de conforter leur projet ». Pour que les entreprises de l'économie sociale soient à même de réaliser leur *aggiornamento*, il faut qu'elles réaffirment leurs spécificités, en s'appuyant sur le débat démocratique, et « un mode de régulation efficace », tout en développant des outils d'évaluation individuels et collectifs.

Étude prochainement disponible sur [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr) et [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

### ▶ SOUTIEN AUX AIDANTS : UNE CONVENTION DE PROFESSIONNALISATION

La CPM et la SNM dans le cadre de Chorum, l'Una (Union nationale des soins et des services à domicile) et la Mutualité Française ont signé une convention de coopération pour la professionnalisation et l'amélioration du soutien aux aidants qui travaillent en direction de publics fragilisés. Cette convention va se traduire par des programmes d'action ayant trait au soutien aux aidants, à la pénibilité au travail dans le cadre des interventions à domicile, l'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap (voir ci-contre) et la maltraitance à domicile. Ils seront coordonnés dans le cadre de CIDES, Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale.

Pour en savoir plus : [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)

## ENFANCE ET HANDICAP

### Mise en oeuvre d'une formation-sensibilisation

Préoccupation commune de Chorum, de la Mutualité et de l'Una, l'accueil des enfants en situation de handicap dans des structures de la petite enfance fait l'objet d'une formation-sensibilisation, qui vient de démarrer et s'achèvera à la fin de l'année 2008. Conduite par la Mutualité Française, cette formation-sensibilisation a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et susciter de nouvelles pratiques professionnelles. Chorum, pour sa part, engagera prochainement une étude sur les lieux d'accueil mixte.

Le secteur de la petite enfance en mutualité est en plein développement : en deux ans, les chiffres ont augmenté de 37 % (la Mutualité compte plus de 130 structures qui accueillent la petite enfance dans une vingtaine de départements de l'Hexagone), et la formation-sensibilisation menée par la Mutualité concernant l'accueil des enfants en situation de handicap dans des structures d'accueil de la petite enfance vient à point nommé, répondant à une demande qui s'avère nécessaire. « En effet, analyse Fabienne Vincent, responsable du secteur initiatives sociales à la Mutualité Française, la prise en charge de l'enfant en situation de handicap dans les crèches et les lieux multi-accueils est hétérogène ».

Le programme est construit autour de deux axes de développement. Il s'intéressera d'abord à l'accueil des enfants dans les structures mutualistes et dans un deuxième temps dans l'ensemble des établissements du réseau de la petite enfance.

La première phase du travail se penchera plus particulièrement sur la formation du personnel en Anjou-Mayenne et dans le département du Rhône, lequel compte respectivement 200 et 100 salariés à la fois dans des relais d'assistantes maternelles, des crèches et des établissements multi-accueil.

« Les raisons de ce choix s'expliquent, constate Fabienne Vincent, parce que ce sont des régions où le réseau de la mutualité a particulièrement développé l'accueil de la petite enfance à partir du handicap et où les besoins ont été cernés à partir d'un travail d'enquête réalisé au préalable par les Unions départementales qui veulent mettre en place une formation et des échanges afin de rendre effective l'intégration de ces enfants ».

Dans un deuxième temps, il s'agira d'évaluer et de « dupliquer le travail effectué » en sensibilisant l'ensemble des réseaux de structures ordinaires d'accueil de la petite enfance à travers l'organisation d'une journée nationale « afin d'aider les professionnels de la petite enfance à se positionner ».

Au-delà, cette formation-sensibilisation vise « à adopter de nouvelles pratiques », en développant des outils d'échanges d'information avec l'ensemble des partenaires qui accueillent des enfants en situation de handicap, à l'instar des centres spécialisés, et des centres d'action médico-sociale précoce (Camps).

### ▶ Une innovation soutenue par Chorum

A Nantes, Michèle Meignier, fondatrice de la Maison des Poupies, une crèche destinée aux enfants avant trois ans, qui regroupe des enfants valides et handicapés, vient d'ouvrir cette année le Jardin des Poupies, une structure d'accueil pour enfants de trois à six ans, porteurs de handicap.

Aujourd'hui, vingt enfants fréquentent le Jardin des Poupies, « conçu comme un lieu relais entre la crèche et l'établissement spécialisé ou l'école en poursuivant l'intégration que ces enfants connaissent à la crèche ». Une initiative innovante soutenue par Chorum.

### Deux questions à Eric Plaisance



Eric Plaisance est professeur en sociologie de l'éducation à l'Université Paris-Descartes (Paris V) et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis-CNRS). Spécialiste de la petite enfance et du handicap (1), il fait ici le point sur la situation de l'accueil de la petite enfance en situation de handicap en France et dans d'autres pays d'Europe.

#### Quelles sont les grandes caractéristiques de l'accueil de la petite enfance en situation de handicap ?

Aujourd'hui, on constate que le nombre de jeunes enfants en situation de handicap ne diminue pas, et ce particulièrement en raison d'une augmentation de naissances prématurées. Cette tendance se confirme aussi chez les enfants plus grands jusqu'à six ans, car nous sommes dans un contexte éducatif qui s'est amélioré, ce qui explique par exemple que les situations de handicap psychique ou les déficiences sensorielles soient plus repérables qu'auparavant. Il y a plusieurs réponses à l'accueil des enfants handicapés : ils peuvent être accueillis dans un cadre hospitalier, dans un service de pédopsychiatrie ou d'éducation motrice, mais, on trouve également des relais, ce sont les centres d'action médico-sociale précoce (Camps). En fait, les Camps, qui sont des centres de diagnostic, de traitement et qui ont un rôle médico-éducatif, devraient jouer un rôle de pivot, mais les 220 à 230 centres qui existent sont insuffisants et ne couvrent pas l'ensemble du territoire, les zones rurales étant particulièrement délaissées.

La petite enfance en situation de handicap peut être accueillie également en milieu ordinaire, une notion qui regroupe les crèches, les jardins d'enfants, les centres multi-accueils, qui reçoivent des enfants de 0 à 6 ans, et les écoles maternelles. Dans le cadre de l'étude réalisée pour la Cnaf « *Petite enfance et handicap* », on a pu observer, par exemple, que certaines crèches ou certaines écoles maternelles font seulement de l'accueil au coup par coup. Pourtant dans la loi sur le handicap du 11 février 2005, l'accueil dans les milieux ordinaires des personnes handicapées doit être assuré au maximum. En réalité, les personnels de ces établissements n'ont pas encore pleinement intégré que l'accueil des enfants handicapés devait maintenant aller de soi. En tout cas, les parents sont en droit de demander un tel accueil et d'exiger des réponses précises en cas de difficultés. Mais à l'autre extrémité, on trouve des institutions qui ont déjà inscrit la présence d'enfants handicapés dans le projet d'établissement, à l'instar du jardin d'enfant, la Maison Dagobert à Paris qui a introduit la règle d'accueil d'un tiers d'enfants handicapés. Ce qui est important, c'est que cette dimension soit intégrée dans un projet d'équipe. Il faut tendre vers cette perspective d'action collective réfléchie.

#### Quelle est la situation dans d'autres pays d'Europe ?

Dans les autres pays européens comparables, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et le Portugal, on repère sensiblement les mêmes dispositifs qu'en France, on est sur les mêmes logiques d'articulation de dispositifs sanitaires, socio-éducatifs et scolaires. Cependant, l'Italie se démarque, c'est un pays en pointe du point de vue d'une politique d'accueil systématique en classe ordinaire d'enfants en situation de handicap. Il existe, depuis 1977 un cycle de formation à destination « d'enseignants de soutien » qui s'occupent d'enfants handicapés. Ces enseignants de soutien qui constituent un réseau de 100 000 personnes aujourd'hui, ont un statut identique aux enseignants. Ils interviennent de manière complémentaire dans les classes fréquentées par des enfants handicapés, selon un ratio de un pour quatre et éventuellement de un pour trois ou deux, en cas de plus grandes difficultés.

(1) Il est notamment l'auteur avec Catherine Bouve et Cornelia Schneider d'un rapport récent pour la Cnaf intitulé « *Petite enfance et handicap* ».

## EN BREF

### ▶ UNE INITIATIVE DE CHORUM RÉCOMPENSÉE

La recherche-action « *Viellissement et cessation d'activité des travailleurs en Esat* », initiée et coordonnée par Chorum, dans le cadre de l'ingénierie sociale, a reçu la mention spéciale *Prix Gerse 2007*.

Le prix, remis le 22 juin, lors des journées du Gerse (Groupe d'études et de recherches du Sud-Est sur la déficience mentale) a récompensé : « Un remarquable travail de synthèse qui mérite d'être largement connu et diffusé dans le réseau des établissements et des associations adhérent au Gerse ».

Cette recherche-action, soutenue par Agrica et la MSA, réalisée par le Cleirppa (Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées) et une dizaine de partenaires s'est déroulée de 2004 à 2006. Elle avait pour objectif d'approfondir les conditions de l'accompagnement du vieillissement et de la cessation d'activité des travailleurs handicapés en Esat.

En savoir plus : [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr), espace CIDES et [www.gerse.asso.fr](http://www.gerse.asso.fr)

### ▶ ORGANISATION DE LA TROISIÈME JOURNÉE INSERTION HANDICAP

Chorum, en partenariat avec Agrica, la MSA et les principaux acteurs du secteur du handicap organisera, le 13 décembre prochain, à Paris, une journée Insertion Handicap. Cette rencontre s'intéressera au thème des personnes handicapées vieillissantes. Elle restituera le bilan du programme d'action « *Viellissement et cessation d'activité de travailleurs en Esat* » (2004-2006), et présentera le résultat des appels à projets lancés en 2007. Une autre table ronde sera dédiée au vieillissement des personnes handicapées à domicile. Les inscriptions seront ouvertes à partir de mi-septembre.

Contact : [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)